



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 8 JUILLET 2008
CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 juillet 2008

SÉANCE SPÉCIALE DU 8 JUILLET 2008

À une séance spéciale du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le huit juillet 2008 à dix-neuf heures trente (19h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Grant MacKenzie, Robert Lamarre, et Sylvain Marinier, et madame la conseillère Kathleen S. Labelle, sous la présidence de son honneur le maire Laurent Paquette.

Étaient également présents: messieurs Denis Savard, directeur général et Benoit Fugère, directeur général adjoint et greffier.

Étaient absents : monsieur Jean- Léo Legault, conseiller et madame Nicole Meloche, conseillère.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion – Règlement numéro 2008-U23-35 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-U23 (secteur Centre et Sud) – Assouplissements
2. Avis de motion – Règlement numéro 2008-U24-1 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-U24 (secteurs Centre et Sud) – Compensation pour fin de parc
3. Avis de motion – Règlement numéro 2008-90-11-8 modifiant le règlement de régie interne et relatif à l'article 116 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme numéro 90-11 (secteur Nord) – Terminologie
4. Avis de motion – Règlement numéro 2008-90-12-8 modifiant le règlement de zonage numéro 90-12 (secteur Nord) – Assouplissements
5. Avis de motion – Règlement numéro 2008-90-13-4 modifiant le règlement de lotissement numéro 90-13 (secteur Nord) – Compensation pour fin de parc
6. PIA au 2A, rue Sainte-Lucie – Travaux au centre-ville – Piscine et aménagements extérieurs (Modifications de la résolution numéro 2008-06-358)
7. PIA sur les lots projetés 40B-6, 40B-7, 40B-8 et 41B-15, rang 2 du canton de Beresford – Lotissement majeur – Secteur chemin des Sansonnets – Secteur Nord
8. PIA au 7, rue des Iris – Implantation en montagne – Nouvelle construction – Secteur Centre
9. PIA au 229, chemin du Tour-du-Lac – Implantation en montagne – Rénovation du bâtiment principal – Secteur centre
10. PIA au 34, rue des Ardoises – Implantation en montagne – Rénovation – Secteur Centre

11. PIA au 167, chemin du Tour-du-Lac – Implantation en montagne – Rénovations extérieures et galerie – Secteur Centre-Sud
12. PIA au 18, avenue des Aulnes – Implantation en montagne – Rénovation toiture – Secteur Centre-Sud
13. PIA au 2010, impasse des Pignons-Rouges – Implantation en montagne – Rénovation – Secteur Nord
14. PIA au 810, rue des Bouleaux – Implantation en montagne – Rénovation – Secteur Sud
15. PIA au 15, rue Ekers – Implantation en montagne – Solarium – Secteur Sud
16. PIA au 271, rue Genteman – Domaine Chanteclair – Nouvelle construction – Secteur Sud
17. PIA au 169, rue du Mont-Rainer – Domaine Chanteclair – Agrandissement du bâtiment principal – Secteur Sud
18. PIA au 161-2 Boulevard Norbert-Morin – Travaux le long de la route 117 - Aménagement extérieur - Secteur centre
19. PIA au 621, rue Principale – Affichage le long de la route 117 – Affichage pour le commerce Mikes - Secteur sud
20. PIA au 621, rue Principale – Travaux le long de la route 117 – Rénovation du restaurant Mikes - Secteur sud
21. PIA au 59, rue Saint-Bruno – Travaux au centre-ville – Rénovations bâtiment principal – Secteur Centre
22. PIA au 22, rue Saint-Henri Est – Travaux au centre-ville – Revêtement extérieur – Secteur Centre
23. PIA au 18, rue Larocque-Ouest – Travaux au centre-ville – Aménagement extérieur – Secteur centre
24. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

Avis de motion

Règlement numéro 2008-U23-35 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-U23 (secteur Centre et Sud) – Assouplissements

Je, Kathleen S. Labelle, conseillère, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-U23-35 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-U23 (secteur Centre et Sud) – Assouplissements.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-U23-35, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion

Règlement numéro 2008-U24-1 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-U24 (secteurs Centre et Sud) – Compensation pour fin de parc

Je, Robert Lamarre, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-U24-1 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-U24 (secteurs Centre et Sud) – Compensation pour fin de parc

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-U24-1, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion **Règlement numéro 2008-90-11-8 modifiant le règlement de régie interne et relatif à l'article 116 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme numéro 90-11 (secteur Nord) – Terminologie**

Je, Grant MacKenzie, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-90-11-8 modifiant le règlement de régie interne et relatif à l'article 116 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme numéro 90-11 (secteur Nord) – Terminologie

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-90-11-8, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion **Règlement numéro 2008-90-12-8 modifiant le règlement de zonage numéro 90-12 (secteur Nord) – Assouplissements**

Je, Kathleen S. Labelle, conseillère, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-90-12-8 modifiant le règlement de zonage numéro 90-12 (secteur Nord) – Assouplissements

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-90-12-8, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion **Règlement numéro 2008-90-13-4 modifiant le règlement de lotissement numéro 90-13 (secteur Nord) – Compensation pour fin de parc**

Je, Robert Lamarre, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2008-90-13-4 modifiant le règlement de lotissement numéro 90-13 (secteur Nord) – Compensation pour fin de parc

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2008-90-13-4, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

2008-07-372 **PIA au 2A, rue Sainte-Lucie – Travaux au centre-ville – Piscine et aménagements extérieurs (Modifications de la résolution numéro 2008-06-358)**

ATTENDU QUE

suite à l'adoption de la résolution numéro 2008-06-358, un nouveau plan révisé a été soumis pour ce projet ;

ATTENDU QU'

il y a lieu de modifier cette résolution ;

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, suite à la réception d'un plan révisé en date du 3 juin 2008, accepte de modifier la résolution numéro 2008-06- 358 concernant le projet PIA 004 comme suit :

Exigence à respecter:

- qu'aucun arbre ne soit abattu pour la réalisation de ce projet de construction de piscine.

et annule les autres exigences requises par ladite résolution, soient :

- que l'entrée charretière donnant sur la rue Principale Ouest soit exécutée comme le plan accepté à l'origine du projet,
- que le réservoir en béton devant servir à la récupération de sédiments soit relocalisé et installé.

Le tout tel que montré au plan gestion des eaux de ruissellement schéma d'opération – Projet Les Villas du Lac préparé par Marcel Laurence et Sylvain Parent, ingénieurs de l'Équipe Laurence – Expert Conseils portant le numéro de projet CSEV201 du 20 avril 2007 révisé le 3 juin 2008, ainsi que le plan d'aménagement paysager préparé par LeVert paysage en date du 12 mai 2008.

Cette demande est déposée par Marc Perreault, représentant dûment mandaté par le propriétaire, Les Villas du Lac Des Sables, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 114 rang 3 du canton de Beresford

ADOPTÉE

2008-07-373

PIA sur les lots projetés 40B-6, 40B-7, 40B-8 et 41B-15, rang 2 du canton de Beresford – Lotissement majeur – Secteur chemin des Sansonnets – Secteur Nord

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA Lotissement majeur – Secteur Nord qui consiste à l'ouverture d'une nouvelle rue se terminant en impasse ainsi que la création d'un lot à construire. Ce projet de lotissement majeur sera projeté sur les parties de lots 40B et 41B du rang 2 du canton Beresford localisés dans la zone Vf-16.

Le tout tel que montré au plan profil de rue préparé par Jean Godon dossier 5031 minute 15886 en date du 14 janvier 2008.

Cette demande est déposée par Michel Arcand , propriétaire de l'immeuble sis sur les lots projetés 40B-6, 40B-7, 40B-8 et 41B-15 du rang 2 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-374

PIA au 7, rue des Iris – Implantation en montagne – Nouvelle construction – Secteur Centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable, du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne consistant en la construction d'une habitation unifamiliale avec garage attenant au bâtiment principal, l'aménagement de l'entrée charretière, le nivellement et l'aménagement du site.

Le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par Peter Rado portant minute 12113 en date du 6 juin 2008 et au plan de construction préparé par le technologue Mario Paquette en portant le numéro de plan 2633 en date du 15 septembre 2008.

Cette demande est déposée par Simon Germain, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 17-43 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-375

PIA au 229, chemin du Tour-du-Lac – Implantation en montagne – Rénovation du bâtiment principal – Secteur centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable, du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne, qui consiste à la rénovation du bâtiment principal consistant à remplacer le revêtement extérieur en façade avant et 3 fenêtres en façade avant.

Le tout tel que montré au plan et photos déposés par le propriétaire.

Cette demande est déposée par Jean-Charles Vachon, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 20B-80, du rang 3, du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-376

PIA au 34, rue des Ardoises – Implantation en montagne – Rénovation – Secteur Centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable, du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste à agrandir la galerie existante dans la cour avant d'une superficie de 36 mètres carrés de la même couleur (gris) avec des garde-corps ayant le même design en bois.

Le tout tel que montré au plan préparé par le propriétaire.

Cette demande est déposée par Jonathan Garceau, propriétaire de l'immeuble sis sur les parties des lots 14-2-3, 14-2, 13A-3-1 et le lot 138 du rang 4 du canton de Beresford

ADOPTÉE

2008-07-377

PIA au 167, chemin du Tour-du-Lac – Implantation en montagne – Rénovations extérieures et galerie – Secteur Centre-Sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA. 002 - Implantation en montagne qui consiste au remplacement du revêtement de la toiture, à la repeinte du revêtement extérieur, au remplacement de 9 fenêtres ainsi qu'à l'ajout d'une galerie en façade.

Le tout tel que montré au plan préparé par le propriétaire.

Cette demande est déposée par Julie Fortier, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 16-18-2 du rang 4, canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-378

PIA au 18, avenue des Aulnes – Implantation en montagne – Rénovation toiture – Secteur Centre-Sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 - Implantation en montagne qui consiste au remplacement du bardeau d'asphalte existant.

Cette demande est déposée par Mortimer D. Gross, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 20B-62 du rang 3 du canton Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-379

PIA au 2010, impasse des Pignons-Rouges – Implantation en montagne – Rénovation – Secteur Nord

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable, du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en l'agrandissement de la galerie existante dans la cour latérale gauche d'une superficie de 24 mètres carrés et sera en bois traité. Le stationnement sera délimité par des murs de roches d'une hauteur de 0,75 mètre dans la cour avant et de 1,5 mètre dans la cour latérale gauche.

Le tout tel que montré au plan préparé par le propriétaire en date du 12 juin 2008.

Cette demande est déposée par Manon Morel, représentant dûment mandaté par Daniel Giroux, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 123-12 du rang 4 canton de Beresford

ADOPTÉE

2008-07-380

PIA au 810, rue des Bouleaux – Implantation en montagne – Rénovation – Secteur Sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable, du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste à l'ajout d'un recouvrement avec toiture sur la descente d'escaliers extérieur existante en cour latérale gauche.

Le tout tel que montré au plan préparé par le propriétaire.

Cette demande est déposée par Kitay Zvi, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 1-42 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-381

PIA au 15, rue Ekers – Implantation en montagne – Solarium – Secteur Sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 002 – Implantation en montagne qui consiste en l'installation d'un solarium à même la galerie arrière existante.

Le tout tel que montré au plan déposé par le propriétaire.

Cette demande est déposée par Jean Lepage, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 16-36 et sur la partie du lot 16-35 du rang 4 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-382

PIA au 271, rue Genteman – Domaine Chanteclair – Nouvelle construction – Secteur Sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 006 – Domaine Chanteclair - Les travaux consistent en la construction d'une habitation unifamiliale avec un logement au sous-sol, l'aménagement de l'entrée charretière, le nivellement et l'aménagement du site.

Le tout tel que montré au plan d'implantation réalisé par Jean Godon portant la minute 16345 en date du 10 juin 2008.

Cette demande est déposée par Louis Nadeau, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 1A-91 du rang 3 canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-383

PIA au 169, rue du Mont-Rainer – Domaine Chanteclair – Agrandissement du bâtiment principal – Secteur Sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 006 – Domaine Chanteclair qui consiste en l'agrandissement du bâtiment principal par l'isolation d'une partie sous la galerie situé au niveau du rez-de-chaussée en cour latérale gauche.

Le tout tel que montré au plan d'agrandissement préparé par le technologue Sylvain Olivier en date du 19 avril 2008 portant le numéro de plan MLGC001A.

Cette demande est déposée par Dominic Leguerrier, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 7-71 du rang 9 du canton de Morin

ADOPTÉE

2008-07-384

PIA au 161-2 Boulevard Norbert-Morin – Travaux le long de la route 117 - Aménagement extérieur - Secteur centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 007 Travaux le long de la route 117. Entreposage et mise en démonstration d'automobiles. Des poteaux antivol seront installés pour l'espace de mise en démonstration. Les poteaux seront installés à 1,2 mètres l'un de l'autre et auront une hauteur maximale de 1,25 mètre et ne seront pas reliés l'un à l'autre. en autant que l'exigence suivante soit respectée:

- L'installation de deux boîtes à fleurs sous la fenêtre de la façade avant et le long de la façade latérale gauche du bâtiment.

Le tout tel que montré au plan préparé par le requérant en date du 2 juin 2008.

Cette demande est déposée par Sylvain Légaré, représentant dûment mandaté par la compagnie 9171-1184 Québec inc, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 12A-454 du rang 4 du canton de Beresford

ADOPTÉE

2008-07-385

PIA au 621, rue Principale – Affichage le long de la route 117 – Affichage pour le commerce Mikes - Secteur sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 007 – Travaux le long de la route 117 qui consistent à modifier les enseignes existantes, en autant que les exigences suivantes soient effectuées.:

- le dépôt d'une garantie financière de 5000\$
- que l'option 1 pour l'enseigne apposée sur le bâtiment soit retenue.

Le tout tel que montré au plan projet produit la compagnie Posimage portant le numéro de plan PP-2008-050-9A en date du 30 mai 2008.

Cette demande est déposée par Serge Généreux, représentant dûment mandaté par Laurent Barbe propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 8-156 du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-386

PIA au 621, rue Principale – Travaux le long de la route 117 – Rénovation du restaurant Mikes - Secteur sud

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 007 – Travaux le long de la route 117 qui consiste à installer un nouveau pignon décoratif avec une structure de bois et fini en agrégat sur l'élévation avant, l'installation d'un nouvel auvent, l'installation d'une nouvelle porte d'entrée principale, changer les luminaires extérieurs en plus de repeindre l'élévation avant de couleur vert, en autant que les exigences suivantes soient respectées.

- La plantation de cèdres d'une hauteur minimum de 1,5 mètre autour de la clôture entourant les conteneurs à déchets.
- Que l'aménagement paysager en bordure de la rue Principale et de la rue Laverdure proposé par le propriétaire.
- L'installation de boîtes à fleurs sous les fenêtres le long de la façade avant.

Le tout tel que montré au plan projet déposé par l'architecte Daniel Zappitelli portant le numéro de dossier 08-017 en date du 3 avril 2008 et au plan produit par le propriétaire.

Cette demande est déposée par Isabelle Tétreault, représentant dûment mandaté par Laurent Barbe, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 8-156 du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-387

PIA au 59, rue Saint-Bruno – Travaux au centre-ville – Rénovations bâtiment principal – Secteur Centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 004 - Travaux au centre-ville qui consiste au remplacement de la toiture en partie arrière, de deux portes en façade, repeindre le revêtement extérieur de la même couleur et la réparation de la structure de la galerie et du plancher dans la zone Hc-221.

Cette demande est déposée par Gilles Garceau, propriétaire de l'immeuble sis sur les lots existants 12A-168 et 12A-169 du rang 4 du canton Beresford.

ADOPTÉE

2008-07-388

PIA au 22, rue Saint-Henri Est – Travaux au centre-ville – Revêtement extérieur – Secteur Centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 004 – Travaux au centre-ville qui consiste au remplacement du revêtement extérieur d'aluminium blanc existant du bâtiment principal par du canexel beige.

Cette demande est déposée par Michel Côté, propriétaire de l'immeuble sis sur le lot 12A-166 du rang 4 du canton de Beresford

ADOPTÉE

2008-07-389

PIA au 18, rue Larocque-Ouest – Travaux au centre-ville – Aménagement extérieur – Secteur centre

Il est proposé par Grant MacKenzie, conseiller

appuyé par Sylvain Marinier, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts accepte le projet PIA 004 – Travaux au centre-ville qui consiste en la plantation d'une haie de cèdres le long de la cour avant.

Le tout tel que montré au plan dessiné par le propriétaire déposé en date du 14 mai 2008.

Cette demande est déposée par Johann Weindrigh, propriétaire de l'immeuble sis sur une partie du lot 13C du rang 3 du canton de Beresford.

ADOPTÉE

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le maire, Laurent Paquette

Le greffier, Benoit Fugère